



**Aménagement de la place Guillaume dans le centre
de Languidic et de la place Saint-Luc à Kergonan :
Approbation du marché de maîtrise d'œuvre**

DEL06_2023_04_12

En exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

Le douze avril deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, de KERIZOUET Isabelle, LE GAL Claude, FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, DINASQUET Carolyn, du PREMORVAN Erika, EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, EVANO Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga. PURENNE Myriam.

Étaient absents excusés : LE GALLIC Christine, PROD'HOMME Anne Sophie, DUPUY Typhenn JEGOUX Thomas, TROTTIER Stéphane.

Pouvoirs : LE GALLIC Christine donne pouvoir à LE ROUX Anne
PROD'HOMME Anne-Sophie donne pouvoir à EVANNO Eric
JEGOUX Thomas donne pouvoir à LE CAPITAINE Anne-Cécile
TROTTIER Stéphane donne pouvoir à PURENNE Myriam

Le secrétariat a été assuré par : EVANO Thomas

Rapporteur : Monsieur Régis DE COUESBOUC

L'adjoint informe l'assemblée :

Une consultation a été lancée en procédure adaptée le 16 février 2023 pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la place Guillaume dans le centre bourg et de la place Saint-Luc à Kergonan.

Au terme de la procédure, la commission d'appel d'offre s'est réunie le 4 avril 2023 afin d'émettre un avis d'attribution du marché.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-21 portant exécution des décisions du conseil municipal et en particulier de souscrire les marchés publics (6°) ;

Vu les articles R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande publique portant sur les conditions de recours aux marchés à procédure adaptée et des règles applicables,
Vu la consultation lancée pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la place Guillaume, dans le centre de Languidic, et de la place Saint-Luc à Kergonan,
Vu le rapport d'analyse des offres examiné en commission d'appel d'offres le mardi 4 avril 2023,
Vu l'avis favorable de la commission du mardi 4 avril 2023 d'attribuer le marché à l'entreprise VERDI INGENIERIE,

- **DECIDE DE RETENIR** l'offre de l'entreprise VERDI INGENIERIE (La Gacilly 56) pour un montant 84 237,50€ HT,
- **AUTORISE** le Maire à signer le marché avec l'entreprise retenue, ainsi que toute pièce se rapportant à cette opération.

ADOPTÉ: à 28 voix pour.

Fait à LANGUIDIC, le 7 juin 2023

Le Maire,



Laurent DUVAL